



CONSEILS D'ADMINISTRATION DU 4 ET 18 FÉVRIER 2023

Conseil d'administration du 4 février.

Membres présents : Henri Roques, Olivier Storaï, Hélène-Anne Matéo, Armelle Chaillou, Julio Calafell, Michèle Tardy, Christian Vayssière, Roger Specht, Serge Magnier,, Joëlle Belheure, Henri Cauquil, Marc Legay, Gilles Bouzol, Marc Bazille, Alain Rigault, Éric Miot, Hugues Naudin.

Christian Vayssière, en tant que plus âgé des présents, déclare le Conseil d'Administration ouvert et rappelle l'ordre du jour :

- Election du Bureau
- Représentants à la Ligue et au CDV
- Organisation de l'Escalagde

Election du Bureau

2 membres ont été élus pour 1 an : Henri Cauquil et Henri Roques

1^{ère} poste à pourvoir : le Président

A la demande des présents, Henri Roques se représente comme président :

Élu à l'unanimité

2^{ème} poste à pourvoir : le Vice-Président

Le vice-président est chargé d'épauler le Président et/ou de le remplacer. Dans nos statuts ce poste est obligatoire.

Après plusieurs tours de table, aucun candidat de ne propose !

Le poste reste vacant

3^{ème} poste à pourvoir : le Secrétaire Général :

Il s'occupe de tout le travail administratif. Ce poste aussi est obligatoire

Après plusieurs tours de table, aucun candidat de ne propose !

Le poste reste vacant

4^{ème} poste à pourvoir : Secrétaire adjointe

Armelle Chaillou souhaite quitter son poste pour prendre celui de secrétaire adjointe ;

Elue à l'unanimité

5^{ème} poste à pourvoir : Trésorier(ière)

Joëlle Belheure se présente.

Elue à l'unanimité

Marc Bazille propose d'épauler Joëlle dans cette nouvelle fonction, le temps de faire la transition.

SORAC Centre Nautique Avenue du Passeur Challies 34300 Le Cap d'Agde

Association sportive loi de 1901. Affiliée à la FFV sous le N°34011

Agréée Jeunesse et Sports N° S-005-2003. N° SIRET : 502 705 957 000 20

e-mail : secretariatsorac@orange.fr Président : 06 15 91 42 54

Site internet : www.soracagde.com

Facebook : <https://www.facebook.com/Soracagde>

Marc Bazille s'occupait également des licences et des engagements. Il propose que quelqu'un prenne cette fonction.

Marc Legay, secondé par Alain Rigault, assurera cette fonction.

DEUX POSTES INDISPENSABLES NE SONT PAS POURVUS

Pour élire les membres du bureau indispensable au fonctionnement de notre association, le président propose un nouveau Conseil d'Administration pour le samedi 11 février.

7 membres du Conseil d'Administration étant atteint du Covid, ce Conseil d'Administration est reporté au 18 février.

Conseil d'administration du 18 février.

Membres présents : Henri Roques, Olivier Storaï, Hélène-Anne Matéo, Armelle Chaillou, Julio Calafell, Michèle Tardy, Christian Vayssière, Roger Specht, Serge Magnier, Joëlle Belheure, Henri Cauquil, Marc Legay, Gilles Bouzol, Marc Bazille, Alain Rigault, Éric Miot
Excusé : Hugues Naudin.

Ordre du jour :

- Élection pour les postes vacants du bureau
- Représentants à la Ligue et au CDV
- Organisation de l'Escalagde

2^{ème} poste à pourvoir : le Vice-Président

Après plusieurs tours de table sans candidature, Serge Magnier se propose mais en précisant que ce n'est que pour 1 an.

Élu à l'unanimité

3^{ème} poste à pourvoir : le Secrétaire Général :

Après plusieurs tours de table sans candidature, Marc Bazille se propose mais en précisant que ce n'est que pour 1 an.

Élu à l'unanimité

Représentants de la SORAC

A la Ligue (3 délégués) : Henri Roques, Hélène-Anne Matéo, Serge Magnier

Au CDV (3 délégués) : Alain Rigault, Olivier Storaï, Marc Bazille

Organisation de l'Escalagde

Henri Roques nous présente un format différent pour l'Escalagde qui doit être validé par le CA. Cette nouvelle organisation a été validée par Xavi, responsable de l'épreuve en Espagne. L'épreuve se déroulera sur 2 week-end :

*Week-end de l'Ascension du 18 au 21 Mai 2023 : rien ne change par rapport aux autres années.

*Week-end de la Pentecôte (aucune régates ce WE là) du 27 au 29 Mai 2023 : 2 grandes courses devant la cap d'Agde, une le samedi et une le dimanche.
La remise des récompenses se ferait le dimanche au Cap d'Agde.

Discussions sur le Budget prévisionnel.

Jusqu'à présent le budget du club a toujours été en équilibre avec l'Escalagde, souvent grâce aux subventions.

On peut partir sur une base de 45 bateaux (158 personnes)

A titre indicatif :

- 50€ par bateau pour valider l'inscription pour 1 ou 2 WE
- Inscription pour les 2 WE (Ascension + Pentecôte) : 80€ par personne présente sur le bateau
- Inscription pour 1 WE (Ascension ou Pentecôte) : 50€ par personne présente sur le bateau

Toutes les courses peuvent être courues en Duo

Les inscriptions se feront sur le site.

Il faut prévoir une dotation pour tous les bateaux qui s'inscriront.

Affiche

L'affiche de la régates est à refaire.

Régates Phare : les 2 régates, celle de l'Ascension et celle de la Pentecôte, seront des régates phares.

*Qui est « pour » que la régates de la Pentecôte (2 courses) compte pour une régates phare ?

Pour à l'unanimité

Le CA doit se prononcer pour cette nouvelle formule de l'Escalagde sur 2 WE

*Qui est « pour » cette nouvelle formule ?

Pour à l'unanimité

Henri Roques demande la constitution d'un comité d'organisation. Qui veut en faire partie ?

Comité d'Organisation :

Henri Roques, Olivier Storaï, Éric Miot, Marc Legay, Hélène-Anne Matéo, Serge Magnier, Gilles Bouzol, Henri Cauquil, Michèle Tardy (intendance)

Fin du CA 12H

La Secrétaire de séance
Armelle Chaillou